

AESH

Le mépris persiste : la lutte continue !

Cette année encore, le ministère Blanquer fait sa rentrée auprès des AESH avec un cartable bien fourni. Conditions d'emploi et de rémunération précaires, formations quasi inexistantes, généralisation délétère des PIAL et dégradation des conditions de travail sont à nouveau au rendez-vous pour cette rentrée 2021. Alors que l'année écoulée a été remarquablement jalonnée par une mobilisation grandissante, le ministère ne cesse de répondre aux revendications fièrement portées par les AESH par un mépris persistant et des mesures aussi indignes qu'insuffisantes.

Toutes & tous en grève le mardi 19 octobre !

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

Une nouvelle grille salariale au rabais

L'une des conclusions du dernier Grenelle de l'éducation portait sur l'attribution d'une enveloppe budgétaire destinée aux salaires des personnels accompagnant·es. Le ministère de l'Éducation nationale a ainsi publié cet été les décrets et arrêtés fixant une grille de revalorisation indiciaire applicable sur tout le territoire... mais les maigres augmentations salariales sont très insuffisantes : le ministre maintient les AESH dans la précarité !

Bien que cette nouvelle grille mette un terme aux inégalités de traitement et de rémunération selon l'académie dans laquelle sont employé·es les AESH, elle reste bien en-deçà des tenaces revendications portant sur une véritable revalorisation salariale, la reconnaissance d'un temps plein pour 24h d'accompagnement, la création d'un statut de fonctionnaire pour le métier d'éducateur ou éducatrice scolaire spécialisé·e, et l'abandon des PIAL.

Et ne nous y trompons pas ! Certes insuffisante, cette nouvelle grille n'est pas un geste de bonté de la part d'un gouvernement soucieux du service public d'éducation et de ses personnels, mais bien le résultat de la mobilisation des AESH, déterminé·es à améliorer leurs conditions de travail, d'emploi et de rémunération.

Face à cette maltraitance institutionnelle, SUD éducation appelle les AESH à poursuivre et étendre leur mobilisation et à construire un véritable rapport de force.

Généralisation des PIAL et dégradation des conditions de travail

Vendue comme un moyen de répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap, la mise en place des PIAL n'a eu d'autre effet que de sérieusement dégrader des conditions de travail déjà difficiles, et ce, tout en dégradant les conditions d'accompagnement des élèves. Les AESH ont vu le nombre d'élèves à accompagner augmenter, leurs lieux de travail se démultiplier, leurs temps de trajets s'accroître.

Les élèves subissent les conséquences de l'atteinte portée aux conditions de travail de leurs accompagnant·es mutualisé·es à outrance. Certain·es élèves perdent des heures d'accompagnement, d'autres attendent encore un accompagnement faute de personnels.

Pour les AESH, SUD éducation revendique :

- la création d'un statut d'éducatrice/éducateur scolaire spécialisé·e et une titularisation sans condition dans un corps de fonctionnaire ;
- la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour le travail de préparation, de suivi et de concertation ;
- l'accès à la prime REP/REP+ au même titre que les autres personnels ;
- l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;
- une véritable formation initiale et continue.

**Soyons massivement
en grève le 19 octobre !**